



LOU BIGUEY

Bulletin Municipal 09/10/11 2014 N° 001

Le mot du Maire

Les rencontres de quartier, comme nous l'avions proposé dans notre profession de foi, et placées sous la responsabilité de Séverine DELAGE Adjointe au Maire, se sont déroulées périodiquement le samedi matin de 10 à 11 heures. A cet effet la commune a été divisée en 5 zones ou quartiers.

Cette mesure a été concrétisée pour la 1ère fois le samedi 27 Septembre 2014 et les quatre samedis suivants. Les invitations ont été déposées dans les boîtes à lettres des quartiers. Les questions posées ont montré à l'évidence que le dialogue citoyens/élus était indispensable et fructueux. Chaque fois une partie du conseil municipal conduite par le maire s'était déplacée pour mieux appréhender un climat social dans lequel nous vivons, mais qui peut être perçu différemment selon les cas. Ainsi certains projets pourront être évalués dans un esprit constructif avant d'être finalisés en séance du conseil municipal.

A l'issue des réunions, un compte rendu a été diffusé sur le site de la mairie où vous pouvez aussi le consulter en mairie. Il est certain que dans chaque quartier la participation des Bégueyraises et des Bégueyrais a été significative. Il y va de l'intérêt de tous.

La rentrée scolaire

Cette rentrée a permis de mettre en place la réforme des rythmes scolaires, instaurant une semaine de quatre jours et demi, avec le mercredi matin scolarisé.

Les horaires d'école sont désormais de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 15h45, les lundis, mardi, jeudis et vendredis et de 8h45 à 11h45, les mercredis.

Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) sont organisés tous les après-midis, (sauf le mercredi) pour une durée de 45 minutes, de 15h45 à 16h30. Ces T.A.P ont été confiés, après plusieurs mois de concertation, à notre Communauté de Communes, et proposent des activités culturelles, sportives et ludiques qui devrait permettre aux enfants de découvrir des compétences et des centres d'intérêts nouveaux.

Ce temps d'activités n'est pas obligatoire pour les enfants. Il est laissé au choix des familles. Les enfants de Béguey ont la chance de connaître presque tous les animateurs de ces T.A.P., puisque la plupart travaillent déjà à l'école ou en accueil périscolaire. La municipalité a œuvré pour que ces T.A.P soient gratuits, permettant à tous d'y participer. Des changements ont eu lieu au niveau de l'équipe enseignante. Béguey accueille 2 nouvelles enseignantes à l'école.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Madame Cédrine Sancier en tant que directrice et à Madame Pauline Cerou qui est titulaire de secteur pour la décharge de direction. Bonne année scolaire aux 127 élèves de Béguey, à leurs maîtresses et à leur maître, ainsi qu'au personnel de l'école.

Les enseignants sont Madame Soma pour les PS etMS, Madame Raffin, pour les GS-CP, Monsieur Bariau pour les CP-CE1, Madame Le Norcy, pour les CE2-CM1 et Mesdames Sancier et Cerou pour les CM1-CM2.

Le sommaire

Page 1:	Page 2:	Page 3:	Page 4:
Le mot du Maire. La rentrée Scolaire	Au service des Administrés Les déchets petit rappel	Commémoration 11/11/14 Repas des aînés Cercle Généalogique Appel à Candidature	Animaux Errants Travaux cours d'eau et fossés Etat Civil

Le Personnel et les Elus au service des Administrés

Pour répondre aux attentes de la population la Mairie a modifié ses horaires d'ouvertures au public à savoir :

Lundi : 10 h 00 à 12 h00 et de 13 h 30 à 18 h00
Mardi : fermé le matin et de 13 h 30 à 18 h 00
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 et fermé l'après midi
Jeudi : fermé le matin et de 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi : de 10 h 00 à 12 h00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Nous vous rappelons que Monsieur le Maire et ses adjoints sont à votre disposition tous les jours par téléphone au 05.56.62.95.36 ou leur jours de permanence le :

Lundi de 14 h 00 à 16 h 00 pour Mr DAURAT
Mardi de 14 h 00 à 16 h 00 pour Mr BESSON
Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00 pour Monsieur RUPERT
de 16 h 00 à 18 h 00 pour Madame RUDELL
Vendredi de 14 h 00 à 16 h00 pour Madame DELAGE

De plus pour vous servir nous avons mis en place un téléphone de permanence le weekend pour toujours avoir un élu en cas de grave problème, pour cela n'hésitez pas à nous contacter au :

06.44.14.83.65

Les Déchets « Petit Rappel »

Nous sommes dans l'obligation, aujourd'hui encore, de faire état du problème récurrent des déchets domestiques et par là même des incivilités de certains de nos concitoyens. Il est en effet navrant de constater des amoncellements de sacs poubelles sur les emplacements réservés aux containers, lesquels ont été implantés afin de faciliter la vie de certains de nos administrés résidents dans des locaux n'offrant pas de possibilité de loger des poubelles individuelles.

Nous avons également à déplorer le manque de civisme de certains qui ne manquent pas de place chez eux mais qui remplissent les containers avec leurs déchets.

Certes les services techniques de la Mairie ont la charge d'entretenir la propreté sur la commune, encore faut-il que chacun participe dans la mesure de ses moyens sachant qu'il appartient aussi aux habitants de balayer devant leur porte.

Nous avons à BEGUEY la chance de bénéficier d'une déchetterie sise sur la zone artisanale, laquelle fonctionne du lundi au samedi.

Le ramassage des déchets verts représentant une charge très importante pour nos services techniques, il a donc été décidé que ce service serait réservé aux seules personnes ne pouvant assumer elles-mêmes le transport de ces déchets (contacter le secrétariat pour rendez-vous).

Le ramassage des encombrants s'effectuera :
Ferreux le 2e jeudi de janvier et de juin
Non ferreux le 2e jeudi de février et d'octobre

Par ailleurs, afin d'apporter un service supplémentaire à nos concitoyens une grosse remorque permettant le débarras de déchets verts en grosses quantités, pourra être demandée moyennant une participation de 40 €.

Je terminerai en vous demandant de nous aider à lutter contre les incivilités, lesquelles pénalisent le bon fonctionnement de nos services.

Participer au respect de chacun n'est pas de la délation, mais une participation citoyenne au bon fonctionnement de notre commune dans l'intérêt général.

Commémoration du 11 novembre Déjà 100 ans



C'est sous un ciel menaçant que la cérémonie du centenaire s'est déroulée, accompagnée par les Cadets de Béguéy Cadillac et sous la présidence du maire, Jean Rupert. Après le lever des couleurs par le président des Anciens Combattants du canton, Vincent Costa, les enfants de l'école ont lu le discours du ministre Kader Arif et déposé une gerbe au monument aux Morts. C'est en musique et sous la pluie que les convives ont rejoint la salle des fêtes pour se réchauffer, la municipalité avait préparé un petit déjeuné.

Repas des aînés le 14 Décembre 2014

Le 14 Décembre aura lieu notre traditionnel repas des aînés. Ce repas s'adresse aux habitants de la commune et leur conjoint (e) âgés de plus de 60 ans, La participation de chaque personne est de 12€ . Cette journée est particulièrement appréciée par nos aînés et se déroule toujours autour d'un très bon repas et d'une bonne ambiance musicale. Les plus courageux peuvent faire quelques pas de danse pour se dégourdir les jambes et digérer. Comme chaque année nous espérons que les personnes conviées répondront présent.

Cercle Généalogique et Historique garonnais.

Un titre ronflant qui cache un groupe de bénévoles, tous « fous » de généalogie.

Loin d'être un passetemps ringard réservé aux personnes âgées, la généalogie permet une autre approche de l'histoire. Découvrir l'origine de son nom et les multiples variantes qu'il a pu connaître, voir les villes et les villages où nos anciens ont vécu, pour réviser sans en avoir l'air la grande histoire qu'on a plus ou moins oubliée.

Notre groupe se réunit une fois par mois (2^e lundi du mois), vous pourrez trouver auprès des adhérents: une aide et des conseils pour commencer votre généalogie. Des visites aux archives départementales sont régulièrement organisées.

Nos coordonnées:

Madame Vincelot Jeannine, 9 rue de l'église 33410 Béguéy

Courriel: cercle.ghg@gmail.com

Site: www.cghg.org

Appel à candidature « Comité des Fêtes »

Dans le cadre des animations sur la commune, nous recherchons des volontaires susceptibles de reprendre en charge le comité des fêtes de Béguéy. Pour cela la mairie et les élus mettrons en œuvre les ressources essentielles à son action sur la commune, en apportant les moyens logistiques nécessaires.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la mairie au 05-56-62-95-36

Compte rendu conseil municipal

Les comptes rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site de la mairie www.mairie-beguey.fr et ou sur demande au secrétariat au 05-56-62-95-36

Les Animaux errants.

Nous vous rappelons qu'il **est interdit de laisser divaguer les animaux sur la voie publique** (article L.211-19-1 du Code Rural), et ceci notamment pour des raisons de sécurité : selon l'article 1385 du Code Civil, le propriétaire d'un animal est responsable du dommage que celui-ci a causé.

Aussi, tout animal errant trouvé sur le territoire de la commune sera immédiatement saisi et conduit en fourrière.

Les animaux capturés ne pourront être remis à leurs propriétaires qu'après paiement des frais engagés.



Travaux en Cours d'eau ou Fossés.

Dans un cours d'eau, seuls les travaux répondant à la définition de l'entretien régulier peuvent s'effectuer sans dossier préalable. Pour les autres travaux, et notamment le curage des berges ou du fond du lit, relevant d'une procédure réglementaire préalable, la constitution d'un dossier spécifique est obligatoire.

Pour les fossés, les travaux de simple curage ne sont pas soumis à ces formalités. Avant d'entreprendre de tels travaux,

il faut toutefois s'assurer que le «fossé» n'a pas en réalité un statut de cours d'eau.

Vous souhaitez :

→ **Vérifier si les travaux projetés entrent ou non dans le cadre d'une procédure de déclaration ou d'autorisation :**

La nomenclature des travaux soumis à procédure est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

→ **Connaître les modalités relatives à la constitution des dossiers de déclaration ou de demande d'autorisation :**

Les textes correspondants sont consultables à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/>

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service Eau et Nature - Guichet Unique de l'Eau
Cité Administrative Rue Jules Ferry
33090 BORDEAUX CEDEX
tél : 05 56 93 38 21

NAISSANCES



CROIZET Enzo né le 7 février 2014 à LANGON
COMBEAU HECHINGER Cassandra née le 13 avril 2014 à TALENCE
BOUBCHIR Laura-Tinina née le 19 avril 2014 à LANGON
YONCOURT CANET Izac Timéo Laurent né le 6 mai 2014 à LANGON
ABERNE Clémence Mireille Jacqueline née le 31 mai 2014 à TALENCE
GIBERT Charles né le 26 juin 2014 à LANGON
DURAND Camille Albertine née le 8 juillet 2014 à LANGON
ALLEMAND Sasha Julien né le 27 septembre 2014 à LANGON
DANIEL Gabriel Bernard né le 9 octobre 2014 à TALENCE
AMAZIGH Lina née le 29 octobre 2014 à LANGON
MERCIER Lana née le 2 novembre 2014 à LANGON
DOUGNAC DELSART Louis Pablo né le 3 novembre 2014 à TALENCE
MASSING Naë né le 9 novembre 2014 à LANGON
JUGIE Lola Mia née le 13 novembre 2014 à LANGON

Patrice Pierre Maurice Bernard Henry LEFEBVRE et Dominique ANDREANI le 21 juin 2014
Mickaël Franck ARTIGA et Julien Roland Estève ARDOUIN le 19 juillet 2014
Jean-Louis TREYT et Louisa BELHADJ'ZIANE le 9 août 2014
Sabrina Dolorès MARTINEZ et Christelle Céline MELLET le 13 septembre 2014

MARIAGES



DECES

David Lionel Christophe DUVERGES le 25 janvier 2014 à BEGUEY
Jean Claude BERTHET le 10 février 2014 à BORDEAUX
Anne Marie Louise CASTAING le 27 février 2014 à BORDEAUX
Jean Henri CASTELL le 12 mars 2014 à BEGUEY
Joëlle Raymonde MORANDEAU le 14 avril 2014 à MARMANDE
Louis Alexandre BIANCHIN le 17 mai 2014 à LANGON
Jean-René RONGIÉRAS le 7 juin 2014 à VILLENAVE D'ORNON
Gabrielle Berthe Marguerite LEBEAU veuve FRESCHÉ le 12 juillet 2014 à BEGUEY
Jean-Marie Raymond FOUAD le 13 octobre 2014 à BEGUEY
Irène Henriette Andrée BACHON veuve GOURGUES le 5 novembre 2014 à BAZAS
Odette LABARBE veuve HAVENEL le 31 octobre 2014 à LANGON
Christiane LESPEZ veuve CASTAING le 19 novembre 2014 à CADILLAC



Bulletin Communal
d'information de Béguéy
Tirage:
500 exemplaires
Directeur de la publication:
Mr Jean RUPERT, Maire de Béguéy.
Responsable de la rédaction:
Commission presse info
bulletin municipal.
Distribution:
Mairie de Béguéy.
Imprimé par nos soins.
N° ISSN (en cours).
Dépôt légal à parution